



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA

BATAILLE-DE- LA-RISTIGOUCHE

Plan directeur



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA

BATAILLE-DE-LA- RISTIGOUCHE

PLAN DIRECTEUR

Unité de gestion de la Gaspésie

Octobre 2007

Photos de la page couverture :

Visiteurs admirant des artefacts provenant du Machault

Parcs Canada / Maryse Goudreau

Maquette du Machault

Parcs Canada / George Vandervlugt

Soldat français animant la salle du conseil

Parcs Canada / Maryse Goudreau

Visiteurs observant une partie de la coque du Machault, récupérée au fond de la rivière Ristigouche

Parcs Canada / Maryse Goudreau

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

John Baird

**Lieu historique national du Canada de la
Bataille-de-la-Ristigouche**

P L A N D I R E C T E U R

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada



Stéphane Marchand
Directeur
Unité de gestion de la Gaspésie
Parcs Canada

Table des matières

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1. | Introduction | 9 |
| 1.1 | Mandat de Parcs Canada et cadre législatif | 9 |
| 1.2 | Processus d'élaboration du plan directeur | 10 |
| 2. | Le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche | 11 |
| 2.1 | Le lieu administré et le lieu désigné | 11 |
| 2.2 | Le contexte historique et géographique | 12 |
| 3. | Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative | 15 |
| 4. | Les ressources culturelles à protéger et à présenter, et les messages à communiquer | 17 |
| 4.1 | Les ressources culturelles d'importance historique nationale | 17 |
| 4.2 | Le message d'importance historique nationale | 21 |
| 4.3 | Les autres valeurs patrimoniales | 23 |
| 5. | Analyse de la situation actuelle | 29 |
| 5.1 | L'état des ressources culturelles | 29 |
| 5.2 | Les ressources naturelles et l'environnement | 30 |
| 5.3 | L'actuelle expérience du visiteur | 31 |
| 5.4 | Les défis relatifs à la présentation des ressources culturelles et à la communication des messages de commémoration | 32 |
| 5.5 | La fréquentation et l'utilisation du lieu | 33 |
| 5.6 | Le cadre touristique régional | 35 |
| 6. | Les objectifs adoptés | 37 |
| 7. | Un regard vers l'avenir : le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche vers 2022 | 39 |
| 8. | La mise en œuvre | 41 |
| 8.1 | Les mesures de gestion relatives à la protection des ressources | 42 |
| 8.2 | Les mesures de gestion relatives à la présentation des ressources culturelles et à la communication des messages | 43 |
| 8.3 | Les mesures de gestion relatives à l'expérience du visiteur | 44 |
| 8.4 | Les mesures de gestion relatives à la collaboration avec les intervenants régionaux | 44 |
| 9. | En conclusion : les priorités de mise en œuvre | 47 |

| | |
|--|-----------|
| 10. Sommaire de l'évaluation environnementale | 49 |
| Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence | 51 |
| Liste des collaborateurs | 53 |

1. Introduction

1.1 Mandat de Parcs Canada et cadre législatif

Agence fédérale relevant du ministre de l'Environnement, Parcs Canada a essentiellement pour mission d'assumer le mandat national et international du Canada en matière de reconnaissance et de conservation du patrimoine. L'Agence Parcs Canada s'acquitte de son rôle en protégeant et en mettant en valeur divers aspects représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Elle vise à en assurer l'intégrité écologique ou commémorative et à en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public.

Un des résultats les plus tangibles de l'action de Parcs Canada est le réseau des lieux historiques nationaux, auquel se rattache le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche. Parcs Canada administre 155 lieux historiques nationaux, dont 28 au Québec. Les lieux historiques nationaux sont gérés en fonction des objectifs suivants¹ :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.

- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur de lieux d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de 1998, Parcs Canada est tenue de produire ou de mettre à jour le plan directeur de chaque lieu historique national. Le plan directeur a essentiellement pour but d'orienter les interventions touchant à la protection, à la mise en valeur, à l'utilisation et à la gestion du lieu. L'élaboration du plan est encadrée par les *Principes directeurs et politiques de gestion en vigueur à Parcs Canada*, dont la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Les objectifs stratégiques de Parcs Canada sont également pris en compte lors de l'élaboration d'un plan directeur. Celui-ci exprime donc, à l'échelle du lieu historique, les politiques générales de Parcs Canada tout en tenant compte des préoccupations et des points de vue du public.

La grande famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend des endroits qui incarnent et révèlent de multiples facettes de notre histoire nationale, de son caractère, de son identité et de sa trame. Désignés par le ministre de l'Environnement sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, nos lieux historiques nationaux fournissent un riche aperçu de la façon dont l'histoire a laissé son empreinte sur le territoire canadien. Le programme de commémoration de Parcs Canada s'applique à des lieux, mais aussi à

1. PATRIMOINE CANADIEN. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1994, page 73.

des personnages et à des événements d'importance historique nationale. Ainsi, plus de 916 lieux, 590 personnes et 367 autres éléments de notre histoire ont été officiellement reconnus d'importance nationale.

1.2 Processus d'élaboration du plan directeur

Ce plan directeur a été préparé selon les dispositions du paragraphe 32.(1) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et sera revu selon les dispositions du paragraphe 32.(2) en 2012.

Le plan directeur du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche est le fruit du travail d'une équipe multidisciplinaire composée d'employés de l'Agence Parcs Canada. L'équipe a analysé la situation du lieu et elle a déterminé les principaux enjeux de gestion. Elle a élaboré une vision pour l'avenir et a proposé des mesures de gestion permettant de la concrétiser. En octobre 2006, des consultations publiques ont été organisées à Pointe-à-la-Croix afin de soumettre la vision et les enjeux à quelques groupes intéressés par le sujet. Cette consultation publique restreinte a permis de connaître l'opinion de ces intervenants susceptibles d'être concernés par la mise en valeur et la gestion du lieu. Dans l'ensemble, ils se sont montrés très favorables aux propositions avancées par l'équipe de planification. Leurs commentaires ont été compilés, analysés et pris en compte lors de la rédaction du plan directeur. Celui-ci a été soumis à une évaluation environnementale visant à s'assurer que les mesures de gestion n'entraîneraient pas d'effets environnementaux négatifs. Le plan a ensuite été révisé par le bureau national et présenté au ministre de l'Environnement pour approbation. Après avoir reçu l'approbation requise, le document a été déposé au Parlement.

Ce second plan directeur s'applique à analyser la situation actuelle et à présenter les interventions choisies pour protéger les ressources culturelles, pour communiquer les messages aux visiteurs, pour enrichir l'expérience du visiteur et pour impliquer la population canadienne dans le fonctionnement et la conservation du lieu historique national. Il s'applique uniquement au lieu administré et aux ressources culturelles administrées par Parcs Canada. Cependant, cette dernière est déterminée à collaborer avec le gouvernement du Québec pour assurer l'intégrité commémorative des ressources culturelles sous autorité provinciale.

2. Le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche

2.1 Le lieu administré et le lieu désigné

Le centre d'interprétation de la bataille de la Ristigouche est situé dans la municipalité de Pointe-à-la-Croix, sur la rive québécoise de la baie des Chaleurs, près de la ville de Campbellton au Nouveau-Brunswick. D'une superficie de 8,2 hectares, le lieu administré par Parcs Canada domine la baie où se déroula, à l'été 1760, la bataille de la Ristigouche. On y commémore la dernière bataille navale entre la France et l'Angleterre pour la possession du territoire nord-américain. L'affrontement s'est déroulé à l'embouchure de la rivière Ristigouche et a définitivement scellé le sort de la Nouvelle-France. Le *Machault* participa à la bataille. C'était une frégate qui faisait partie de la mission de secours envoyée de France pour reprendre Québec, tombée sous le feu de l'armée britannique à l'automne 1759. Elle fut sabordée par les Français.



Le centre d'interprétation
Parcs Canada

Grâce aux fouilles subaquatiques réalisées de 1969 à 1972 dans la rivière Ristigouche, certains vestiges du *Machault* et une superbe collection d'objets ont été remontés à la surface. Les vestiges et les artefacts recueillis ont contribué à l'avancement des connaissances sur la bataille ainsi que sur les échanges commerciaux qu'entretenaient la métropole et la colonie à cette époque. Ils sont abondamment utilisés dans les expositions du centre d'interprétation. Ce site archéologique subaquatique s'est révélé un témoin important de la culture matérielle en Amérique du Nord au 18^e siècle. Des vestiges des navires ayant participé à la bataille se trouvent toujours enfouis avec leurs cargaisons dans les eaux boueuses de la rivière.

La bataille de la Ristigouche fut reconnue comme lieu d'importance historique nationale en 1924 par la Commission des lieux et monuments historiques, qui approuva le texte d'une plaque commémorative. Cette plaque fut installée l'année suivante dans la ville de Campbellton au Nouveau-Brunswick.

En 1939, des vestiges et artefacts furent retirés de l'épave du *Marquis de Malauze*, un des navires de la flottille française. Ils sont conservés chez les Micmacs de Listuguj² et ont été classés en tant que biens archéologiques par le gouvernement du Québec en 1965. L'épave du *Marquis de Malauze* avait été reconnue comme événement d'importance historique nationale par la Commission des lieux et monuments historiques en 1943.

2. La réserve est voisine du lieu administré par Parcs Canada.

De 1969 à 1972, Parcs Canada réalisait le programme de fouilles archéologiques subaquatiques qui permit de récupérer les vestiges et artefacts provenant de l'épave du *Machault*. En 1975, elle faisait l'acquisition, à Pointe-à-la-Croix au Québec, du terrain sur lequel serait érigé le centre d'accueil. En 1979, des thèmes et objectifs étaient définis pour le lieu. En 1985, la Commission des lieux et monuments historiques fit apposer une plaque à l'emplacement du futur centre d'interprétation, ce qui conduisait à une deuxième commémoration. La même année, on ouvrait au public le centre d'interprétation.

En 2006, à la suite d'une demande de clarification des limites du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche, la Commission détermine l'étendue du lieu désigné comme étant les emplacements des ressources culturelles *in situ* connues qui reposent au fond de la rivière Ristigouche.

Le lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche comprend donc deux entités physiques distinctes (voir carte des composantes à la page 27).

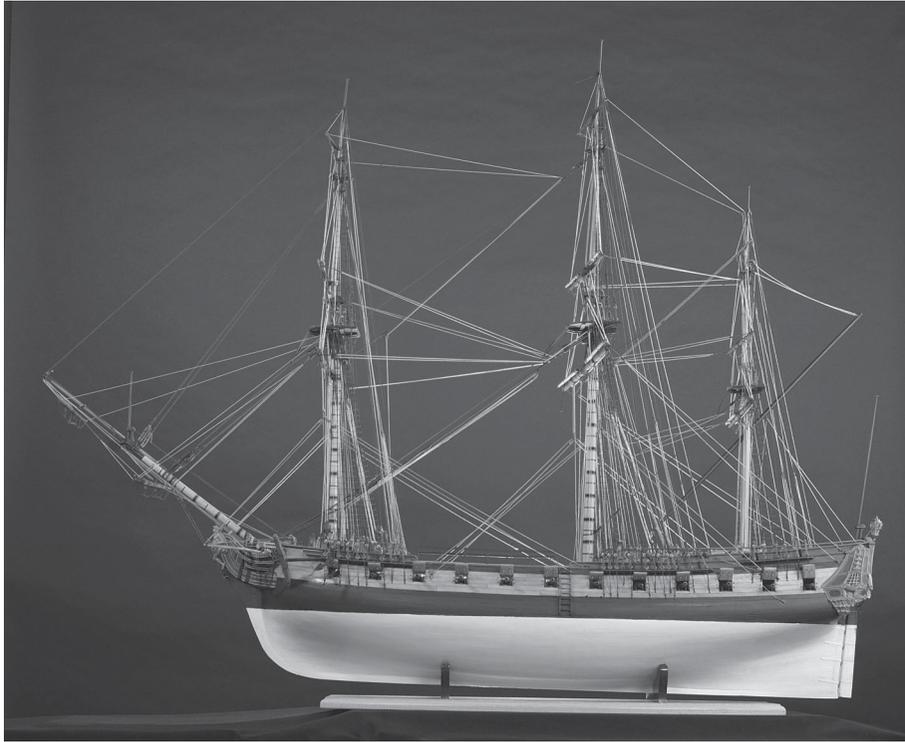
- Le lieu reconnu en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux*, qui comprend un terrain sur lequel se trouve un centre d'interprétation et qui appartient à l'Agence Parcs Canada, est **le lieu administré** par Parcs Canada. Le centre d'interprétation, un espace asphalté servant de stationnement, un espace boisé et un espace gazonné servant d'aire de pique-nique constituent les composantes du lieu administré par Parcs Canada.
- Le **lieu désigné** par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui se trouve au fond de la rivière Ristigouche et qui est inclus dans trois cercles d'un rayon de 200 mètres respectivement autour des vestiges du *Bienfaisant*, autour de ceux du *Machault* et autour de la zone de délestage, appartient au gouvernement du Québec.

2.2 Le contexte historique et géographique

À l'origine une voie de navigation et une source de nourriture pour les Micmacs et les Malécites, la rivière Ristigouche délimite en partie la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec. Elle se jette dans la baie des Chaleurs, qui s'ouvre sur le golfe du Saint-Laurent. Elle fut le théâtre d'une bataille importante entre les Français et les Anglais lors de la quatrième guerre intercoloniale (guerre de la Conquête), qui eu lieu dans le cadre de la guerre de Sept Ans.

Le 10 avril 1760, six bâtiments de commerce de construction française, soit cinq navires et une frégate d'escorte, quittent Bordeaux à destination du Canada. Affrétés par le roi de France, les six navires transportent 2 000 tonnes de vivres et de munitions ainsi que quelque 400 hommes de troupe vers une colonie dont le principal établissement, Québec, est tombé aux mains des Anglais huit mois auparavant. Dirigée par François Chénard de La Giraudais, qui commande la frégate *Machault*, du nom du ministre de la marine Machault d'Arnouville, l'expédition sort de la Gironde et essaie d'abord d'échapper aux unités de la *Royal Navy* qui font le blocus de la côte française. Les 12 et 17 avril, la marine anglaise arraisonne deux voiliers du convoi, le *Soleil* et l'*Aurore*, et les conduit en Angleterre. Un troisième bâtiment, le *Fidélité*, connaît un sort plus tragique en faisant naufrage non loin des Açores le 30 avril.

En entrant dans le golfe Saint-Laurent à la mi-mai, les trois autres bâtiments de l'expédition, le *Machault*, le *Bienfaisant* et le *Marquis de Malauze*, s'emparent d'un navire anglais et apprennent que des vaisseaux anglais les précèdent dans le fleuve Saint-Laurent. Le commandant de l'expédition décide de se réfugier à la tête de la baie des Chaleurs, hors d'atteinte des navires britanniques. Le 18 mai, la petite flotte française s'ancre dans l'estuaire de la rivière



Maquette du Machault

Parcs Canada / George Vandervlugt

Ristigouche, non loin de la petite agglomération du même nom qui abrite des réfugiés acadiens et des Micmacs qui livreront bataille avec les Français. La nécessité de refaire les approvisionnements d'eau potable et de biscuits ainsi que la présence supposée de nombreux vaisseaux de guerre ennemis sur la côte atlantique sont sans doute à l'origine de cette décision. Les navires français s'y retrouvent bien vite pris au piège par cinq bâtiments de la marine royale britannique, arrivés en toute hâte du port de Louisbourg, dont la forteresse avait été prise en 1758 après un siège de sept semaines. La flotte anglaise est dirigée par le commandant John Byron, célèbre navigateur britannique et gouverneur de Terre-Neuve entre 1769 et 1772, et est composée du *Fame* de 74 canons, du *Dorsetshire* de 70, de l'*Achilles* de 60, trois vaisseaux de troisième rang, et des frégates *Repulse* et *Scarborough* de 32 et 20 canons respectivement.

Après un siège d'une dizaine de jours, et face à l'artillerie anglaise nettement supérieure, les Français continuent d'observer une tactique militaire défensive et se replient en amont de la Ristigouche. Comptant notamment sur quelques batteries terrestres installées de part et d'autre de la rivière pour freiner l'ennemi, les navires français naviguent à contre-courant pour fuir la flotte anglaise, mais se retrouvent rapidement coincés. La défaite est inévitable et, le 8 juillet 1760, à court de munitions et incapable de tout mouvement tactique, le *Machault* se saborde dans l'estuaire de la Ristigouche, une manœuvre ayant pour but d'empêcher les ennemis de prendre possession des vivres et des armes. Peu après, le *Bienfaisant* subit le même sort. Après que les prisonniers anglais se trouvant à bord aient été libérés par leurs compatriotes, le *Marquis de Malauze* est livré aux flammes et finit par couler à son tour.

Le dernier engagement naval de cette guerre intercoloniale à se dérouler dans les eaux nord-américaines entre la France et l'Angleterre prend ainsi fin. Les secours tant attendus gisent maintenant au fond de la rivière et, privée de renforts et de ravitaillement, la petite garnison française, dont la retraite avait été conduite par l'officier des troupes de la Marine François-Gabriel D'Angeac, se rend finalement à la toute fin du mois d'octobre. Quelques semaines auparavant, le gouverneur Vaudreuil avait signé la capitulation livrant la Nouvelle-France à l'Angleterre³.

3. Cet historique est tiré de l'ouvrage de Gilles Proulx *Combattre à Ristigouche. Hommes et navires de 1760 dans la baie des Chaleurs*, Hull, Parcs Canada, 1999, 151 p.

3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative

La notion d'intégrité commémorative est un concept utilisé par l'Agence Parcs Canada pour décrire, planifier et surveiller l'état des lieux historiques nationaux. Quand on mesure l'intégrité commémorative d'un endroit, on évalue séparément les trois aspects suivants : l'état de ses ressources, l'efficacité de la communication des messages d'importance nationale et les modes de gestion mis en pratique au lieu. L'intégrité commémorative d'un lieu historique national du Canada est assurée lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu⁴.

Afin de garantir la protection et la mise en valeur adéquates des lieux historiques nationaux, Parcs Canada a élaboré une *Politique de gestion des ressources culturelles*. Cette politique s'appuie sur cinq grands principes de gestion, à savoir les principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité. Répondre aux exigences de ces principes permet généralement d'assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national. Dans la pratique, l'application de cette politique signifie que les ressources culturelles sont identifiées et évaluées, et que leur valeur historique est prise en considération chaque fois que des mesures sont mises de l'avant. Une ébauche d'énoncé d'intégrité commémorative a été rédigée en 2006 pour le lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche.

La Bataille-de-la-Ristigouche a été désignée site d'importance nationale en 1924. Le **motif de sa désignation** est le suivant :

- **Ce fut la dernière bataille navale de la guerre de Sept Ans dans les eaux de l'Amérique du Nord.**

4. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, Ottawa, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, p. 2.

4. Les ressources culturelles à protéger et à présenter, et les messages à communiquer

La valeur d'une ressource culturelle s'établit en fonction de son association avec le motif de la désignation. L'intégrité commémorative se réalise par la protection et la présentation des ressources culturelles ainsi que par la diffusion du message d'importance historique nationale et des messages contextuels. Au lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche, les ressources d'importance historique nationale qui doivent être protégées et présentées sont le lieu désigné, des paysages et éléments paysagers, des vestiges archéologiques subaquatiques et une importante collection archéologique. Certains messages complémentaires doivent aussi être présentés au public.

L'Agence Parcs Canada assume la responsabilité directe de la protection et de la commémoration des ressources culturelles qu'elle administre. Cependant, au lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche, les ressources culturelles au fond de la rivière Ristigouche sont propriétés du gouvernement du Québec. Les paysages et éléments paysagers se trouvent aussi hors de la propriété de Parcs Canada; ces ressources culturelles sont par conséquent hors de l'autorité de l'Agence.

4.1 Les ressources culturelles d'importance historique nationale

Le lieu désigné

Le lieu désigné correspond à trois points géographiques délimités par trois cercles d'un rayon de 200 mètres chacun qui se trouvent dans la rivière. Chaque cercle est associé à des ressources archéologiques

subaquatiques liées à la dernière bataille navale de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord, qui se déroula à cet endroit en 1760. Il s'agit de l'épave du *Machault* et de l'épave du *Bienfaisant*, qui furent coulés lors de l'affrontement, et de leur cargaison respective ainsi qu'un site de délestage comprenant une quantité indéterminée de roches et de barres de fer qui servaient de lest pour les navires (voir carte des composantes à la page 27).

Les valeurs historiques rattachées au lieu désigné sont les suivantes :

- Le lieu désigné correspond à des emplacements qui comprennent des épaves de bateaux et des vestiges de leur cargaison qui sont associés à la dernière bataille navale de la guerre de Sept Ans dont l'issue, en Amérique du Nord, a eu comme conséquence la fin de la Nouvelle-France.
- Le lieu désigné contient toujours de nombreuses ressources archéologiques subaquatiques associées aux épaves des bateaux français ayant participé à la bataille navale.

Les paysages et éléments paysagers

Lorsque positionné sur l'eau, au-dessus des endroits où sont localisées l'épave du *Machault*, l'épave du *Bienfaisant* et le site de délestage, il est possible de voir le cadre dans lequel s'est déroulée la bataille et les emplacements des différentes installations qui s'y trouvaient, soit les batteries de canons installées sur les rives sud et nord de la rivière, le village micmac, l'établissement acadien et le camp des Français. Ces vues constituent les paysages et éléments paysagers du lieu.

Les valeurs historiques rattachées aux paysages et éléments paysagers sont les suivantes :

- La configuration de la rivière Ristigouche, notamment ses fonds marins et le resserrement de son estuaire, permet de comprendre la stratégie militaire défensive des Français et d'expliquer le déroulement et l'issue de la bataille qui eut lieu à cet endroit en 1760.
- Le lieu désigné offre une vue sur les batteries côtières qui avaient été installées sur la rive nord et la rive sud de la Ristigouche afin de freiner les navires anglais lancés à la poursuite de la flottille française.

Les vestiges archéologiques subaquatiques

Le *Bienfaisant* (350 tonneaux, navire marchand, 22 canons) a été localisé en 1967 et des investigations sommaires ont été effectuées en 1969. Le *Machault* (frégate de 550 tonneaux, 24 canons) a également été localisé en 1967 et a fait l'objet de fouilles archéologiques intensives de 1969 à 1972. La coque et la cargaison du *Bienfaisant* reposent toujours sous l'eau. Les neuf dixièmes de la coque du *Machault*, une partie de sa cargaison ainsi que les roches et pièces de métal du site de délestage de l'époque, reposent aussi au fond de la rivière Ristigouche.

Les valeurs historiques rattachées à ces vestiges sont les suivantes :

- Les ressources archéologiques *in situ* représentent les meilleurs exemples de vestiges associés à la bataille de la Ristigouche de 1760.
- L'épave du *Machault* constitue l'une des trois seules frégates françaises du 18^e siècle découvertes à ce jour dans le monde, et son état de conservation est particulièrement remarquable.

- L'épave du *Bienfaisant* constitue l'un des rares exemples connus d'un bateau de commerce du 18^e siècle, et son état de conservation est particulièrement remarquable.
- Les épaves du *Machault* et du *Bienfaisant*, ainsi que les roches et les pièces de métal du site de délestage qui reposent au fond de la rivière Ristigouche témoignent de la stratégie militaire et des techniques de lestage mises en œuvre par la flottille française lors de l'affrontement de 1760. Elles permettent de comprendre le déroulement de la bataille navale.

La collection archéologique

Une partie de la coque du *Machault* dont une section de quille et de carlingue, l'étrave (partie avant), l'étambot (partie arrière), le gouvernail, et une section transversale au centre du navire ont été remontés à la surface. Le tout constitue environ un dixième des vestiges de la coque. La quille, l'étrave, l'étambot, la section transversale de la coque et une ancre sont exposés au centre d'interprétation. Des pièces individuelles de la coque sont également entreposées aux laboratoires de conservation de Parcs Canada à Ottawa et à Québec. Outre celles exposées au centre d'interprétation, on compte 327 pièces de structure individuelles dans les laboratoires de Parcs Canada à Ottawa; il s'agit surtout de pièces de membrures.

Neuf artefacts ont été remontés de l'épave du *Bienfaisant* et 9 489 artefacts ont été remontés du *Machault*, dont 460 se trouvent en montre au centre d'interprétation, 67 sont conservés dans les entrepôts du Centre de services du Québec et 8 962 sont intégrés à la collection archéologique nationale de Parcs Canada à Ottawa. Parmi les 8 962 artefacts se trouvant à Ottawa, 5 822 ont été intégrés à la base de données et constituent des entités précisément connues et inventoriées. Les 3 140 artefacts qui restent n'ont pas encore été inventoriés.

Les artefacts récupérés comprennent des artefacts représentatifs de la construction navale et de la culture matérielle du 18^e siècle. Ils appartiennent à plusieurs catégories et sont constitués de divers matériaux. Plusieurs de ces objets sont reliés au gréement et à l'entretien du navire, à la navigation, à la défense du navire, aux activités domestiques à bord et au commerce.

Parmi les objets reliés au gréement et à l'entretien du navire, on retrouve des caps de moutons, des poulies, des taquets, des outils pour réparer les voiles, les pompes et les bordées; des outils pour l'entretien et le nettoyage du navire tels des balais et des pinceaux; des maillets, des haches, des herminettes, des coins à fendre, une tarière, des varlopes, des demi-varlopes, des bouvets, des ciseaux, des marteaux, des scies ainsi qu'une fausse équerre pour le travail du bois; des outils pour le travail du fer comme une meule de grès, des pinces, un étau, une tranche de fer et un perçoir.

Pour ce qui est des instruments de navigation, on a retrouvé les pièces d'un quartier de Davis, le boîtier d'une rose des vents et deux compas.

On a aussi retrouvé plusieurs pièces d'artillerie de gros et de petit calibre servant à la défense du navire (gros canons de 12 livres et petits pierriers), une gargousse et une cuillère à poudre, des munitions destinées aux pièces d'artillerie (boulets ramés, maillés et étoilés antigréements, grenades à main, boulets français marqués d'une fleur de lys et boulets anglais marqués d'un « *Broad Arrow* »); munitions destinées aux armes portatives (balles de fusil, chevrotines et plombées); bombes de mortier destinées à la défense de la colonie ainsi qu'un arsenal d'armes de poing et d'armes blanches (pistolets réglementaires de la cavalerie française, utilisés aussi sur les bateaux, dont deux exemplaires portent l'inscription *Le Machault*, deux types de fusil, un tromblon,

des sabres, des épées réglementaires dites à la mousquetaire et des haches d'abordage).

D'autres objets, très variés, sont reliés aux activités domestiques à bord. Il s'agit principalement de vaisselles en terre cuite grossière, en étain et en cuivre utilisées pour la préparation, la cuisson, le service et la consommation des aliments (terrines, bols, pichets et marmites de terre cuite grossière; assiette, écuelles à deux oreilles, gobelet et cuillères d'étain; marmites, écumoire et passoire de cuivre, robinets de tonneaux, verres à tige et bouteilles à vin, couteaux pliants, etc.). Des articles de pêche tels une foëne et des poids à filet; des attaches, des parures, des accessoires vestimentaires et d'entretien (boutons, boucles à chaussures, à jarretière et à culottes, agrafes, boutons de manchettes, nœud et ruban de soie, bas et tuque de laine, médaille, bague, épingles, dés à coudre et boîte à aiguilles ou à passe-lacets. D'autres objets sont reliés à l'éclairage et au divertissement à bord (bougeoir de laiton, chandeliers, chandelles, mouchettes et portemouchettes vertical, tabatière hollandaise, pipes de terre cuite, jeton de jeu en bois et petit flacon de poche).

La collection comprend aussi d'autres objets reliés aux soins du corps : peignes en os, en corne, en buis, fer à friser en fer forgé, mortier et pilon en bronze, seringue en étain, plat à barbe en terre cuite grossière, plusieurs débris de fioles pharmaceutiques en verre et bouchons verseurs en buis.

Enfin, il y avait toute une cargaison destinée au commerce dans la colonie. Mentionnons entre autres 500 chaussures pour hommes, toutes semblables et à l'état neuf, quantité d'objets de céramique commune (bols, pichets de tailles différentes, terrines, plats et assiettes); des faïences stannifères (assiettes, bols, plats); de fines porcelaines chinoises d'exportation (assiettes plates et assiettes creuses, bols de différentes tailles,

tasses et soucoupes, théières) et plus d'un millier de verres à tige d'une grande finesse. Le navire transportait aussi des feuillards et du fer en barre à être transformés en Nouvelle-France ainsi qu'une collection de poids en plomb pour usage domestique ou commercial.

Des bouteilles de verre noir, des verres, un fusil, un gobelet d'amitié et quelques objets de céramique proviendraient du butin enlevé sur des navires britanniques. D'autres articles tels des bouilloires et des couvercles de cuivre et de laiton étaient destinés au troc avec les Autochtones.

- De par sa datation précise et son état de conservation exceptionnelle, l'ensemble des artefacts constitue une collection de référence pour la période de l'histoire de la Nouvelle-France qui se situe durant la guerre de Sept Ans. D'ailleurs, plusieurs artefacts font partie de la collection de référence nationale de Parcs Canada.
- Les artefacts provenant des épaves du *Machault* et du *Bienfaisant* permettent de documenter la question des échanges commerciaux entre la France et la Nouvelle-France. Ils sont une source inestimable pour la compréhension de la



Exposition d'artefacts provenant de la cargaison du Machault
Parcs Canada / Maryse Goudreau

Les valeurs historiques rattachées à la collection archéologique sont les suivantes :

- Les artefacts recueillis lors des fouilles subaquatiques ont grandement contribué à l'avancement des connaissances sur l'architecture navale militaire française au 18^e siècle; ils sont des témoins importants du patrimoine maritime mondial.

culture matérielle en Amérique du Nord au 18^e siècle, et ce, tant du point de vue de la vie dans la colonie que de celle à bord des navires de guerre et de commerce.

- Les épaves du *Machault* et du *Bienfaisant*, et les artefacts recueillis sur les lieux des fouilles témoignent de l'expertise de

nombreux architectes et théoriciens dans le domaine de la construction navale. Cette expertise a permis de faire la renommée des navires construits à Bordeaux au 18^e siècle par de grandes familles d'armateurs.

- Les ressources archéologiques mises à jour lors des fouilles subaquatiques au début des années 1970 permettent de comprendre les derniers efforts consentis par les autorités françaises en 1760 pour tenter de sauver la colonie de la Nouvelle-France dont la capitale, Québec, était tombée aux mains des Anglais l'année précédente.

4.2 Le message d'importance historique nationale

Au lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche, le message d'importance historique nationale qui découle du motif de désignation et qui doit être communiqué au public est le suivant :

- La bataille de la Ristigouche fut la dernière bataille navale de la guerre de Sept Ans dans les eaux de l'Amérique du Nord.

Afin de mieux faire comprendre ce message, il faut le présenter en développant les messages contextuels suivants :

- La bataille de la Ristigouche est le dernier combat naval de la guerre de Sept Ans, conflit majeur qui opposa la France et l'Angleterre entre 1756 et 1763, dans les colonies nord-américaines. À l'issue de cette guerre, la Nouvelle-France fut cédée à la Grande-Bretagne qui fut, dès lors, en possession de la majeure partie de l'Amérique du Nord.
- La bataille navale de la Ristigouche est l'un des derniers affrontements à se tenir dans le cadre de la guerre de la Conquête, ou quatrième guerre intercoloniale entre 1754 et 1760, qui opposa les colonies

françaises et anglaises nord-américaines. À l'instar de la prise de Louisbourg en 1758 et de celle de Québec en 1759, les soldats français subirent, lors de cette bataille, une écrasante défaite face à l'armée anglaise plus nombreuse et disposant de navires mieux équipés.

- La bataille navale de la Ristigouche rappelle que l'un des enjeux majeurs dans le conflit opposant la France et l'Angleterre était le contrôle des principaux cours d'eau pour le commerce et la navigation. Avant leur défaite dans la rivière Ristigouche, les Français avaient d'ailleurs perdu une partie de leur flottille peu après le départ de Bordeaux à cause des navires de guerre anglais qui attaquaient les navires sortant des ports français de l'Atlantique.
- La flottille française était dirigée par l'officier François Chénard de La Giraudais qui, devant l'inévitable défaite face aux Anglais, décida de saborder le *Machault* et le *Bienfaisant* afin qu'ils ne puissent être pris. Dans le cas du *Bienfaisant*, il s'agissait de sa seconde confrontation avec des navires anglais, la première ayant eu lieu à Louisbourg en 1758.
- La flotte anglaise, arrivant de Louisbourg, était dirigée par l'officier de marine John Byron, un explorateur anglais de grand renom qui devint gouverneur de Terre-Neuve entre 1769 et 1772. Il dirigea plusieurs navires pendant la guerre de Sept Ans, mais c'est à bord du *Fame* qu'il avança, avec peine, dans l'embouchure de la Ristigouche à la poursuite des navires français.
- Les forces en présence lors de la bataille de la Ristigouche ont déterminé la stratégie militaire de la flottille française ainsi que le déroulement et l'issue de la bataille. L'attitude défensive de la flottille française s'inscrivait dans le prolongement d'une politique de replis tactiques observée par la marine française depuis le début de la guerre de Sept Ans. Dans

le cas de la marine anglaise, les événements reliés à la bataille rappellent la supériorité croissante de la flotte britannique sur les mers occidentales.

- Des Micmacs installés notamment dans les différentes batteries côtières, et des Acadiens dont certains naviguaient sur des goélettes, ont pris part à la bataille en tant qu'alliés des Français.
- Les Acadiens ont dû subir les conditions de guerre généralisées dans lesquelles la Nouvelle-France se trouvait depuis le début de la guerre de la Conquête en 1754 ainsi que le drame de la Déportation en 1755.
- La présence des Micmacs aux côtés des soldats français lors de la bataille témoigne des alliances commerciales et des liens d'amitié établis entre les Micmacs et les Français. Présente avant l'arrivée des Européens dans la région, la communauté autochtone de Listuguj occupe toujours un emplacement situé à proximité du théâtre de l'affrontement naval de 1760.
- Les ressources archéologiques *in situ* témoignent des forces en présence lors de l'affrontement naval, des tactiques militaires mises en œuvre par l'armée française, de la vie à bord des navires et dans la colonie, du commerce maritime entre la Nouvelle-France et la métropole et de la construction navale au 18^e siècle.
- La bataille de la Ristigouche est un lieu historique national, soit un lieu désigné par le gouvernement du Canada en raison de son importance historique nationale.



La salle du contexte historique
Parcs Canada / Maryse Goudreau

4.3 Les autres valeurs patrimoniales

Ce volet concerne des messages complémentaires qui doivent être présentés au public. Ces messages sont les suivants :

- Les sites archéologiques situés au lieu désigné sont les sites des toutes premières fouilles subaquatiques au Canada. Ils constituent toujours un laboratoire d'expertise dans le domaine en raison de la rareté des vestiges qui s'y trouvent et de leur exceptionnel état de conservation. Leur préservation est notamment favorisée par l'eau saumâtre de la rivière et le fond vaseux de celle-ci.
- L'épave du *Marquis de Malauze*, l'un des navires français impliqués dans l'affrontement naval, a été désignée en 1943 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada comme un événement d'importance historique nationale en tant que « navire français sabordé pendant la bataille de Ristigouche en 1760 ».
- Le lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche fait partie d'un réseau national de lieux historiques nationaux commémorant la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord, et plus particulièrement la quatrième guerre intercoloniale franco-anglaise, appelée aussi guerre de la Conquête, qui se déroula de 1754 à 1760. La première guerre, celle de la ligue d'Augsbourg, eut lieu de 1689 à 1697. La deuxième, la guerre de succession d'Espagne, de 1702 à 1713. La troisième, la guerre de succession d'Autriche, de 1744 à 1748.
- Les vestiges et les artefacts retirés de l'épave du *Marquis de Malauze*, un des navires de la flottille de secours française incendié par les Anglais, ont été classés en tant que biens archéologiques par le gouvernement du Québec en 1965. Ils sont conservés chez les Micmacs de Listuguj.
- En 1998, une portion (55 km) de la voie navigable historique de la Ristigouche a été désignée dans le cadre du Réseau des rivières du patrimoine canadien. Cette reconnaissance nationale est attribuable à la célébrité de ses frayères de saumon de l'Atlantique et à l'ensemble de ses valeurs naturelles, culturelles et récréatives.
- Les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada appartiennent à tous les Canadiens.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA
BATAILLE-DE-LA-RISTIGOUCHE

Localisation



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA
BATAILLE-DE-LA-RISTIGOUCHE

CARTE DES COMPOSANTES



LÉGENDE

LIMITES

- Limites du lieu désigné
- Limites du lieu administré par Parcs Canada

PRINCIPALES RESSOURCES CULTURELLES

- 1 Vestiges du Machault et de sa cargaison
- 2 Vestiges du Bienfaisant et de sa cargaison
- 3 Site de délestage des navires

5. Analyse de la situation actuelle

Dans ce plan directeur, les ressources culturelles à protéger, les valeurs historiques qui y sont liées ainsi que les messages à communiquer ont été déterminés lors de la rédaction d'une ébauche d'énoncé d'intégrité commémorative. Si ces données étaient modifiées de façon significative lors de l'approbation officielle de cet énoncé, ces modifications pourraient nécessiter des changements au contenu du plan directeur.

5.1 L'état des ressources culturelles

Les principales ressources culturelles à protéger sont le lieu désigné, les vestiges récupérés du *Machault*, une importante collection archéologique récupérée de l'épave du *Machault*, quelques artefacts archéologiques récupérés de l'épave du *Bienfaisant*, les vestiges archéologiques subaquatiques des épaves et des cargaisons du *Machault* et du *Bienfaisant* ainsi que les vestiges archéologiques du site de délestage.

Le lieu désigné par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ainsi que les vestiges et artefacts archéologiques subaquatiques sont situés hors de la propriété de Parcs Canada et sous l'autorité du gouvernement du Québec. Le lieu administré par Parcs Canada donne cependant vue sur le lieu désigné. Les vestiges et les artefacts archéologiques subaquatiques associés aux épaves se trouvent protégés en partie par leur localisation au fond des eaux boueuses de la rivière et par les forts courants à cet endroit. Ils demeurent accessibles pour d'éventuelles fouilles. D'ici là, ils pourraient faire l'objet de pillage. Cependant, en fonction de la *Loi sur les biens culturels du Québec*, un permis de recherche archéologique est requis pour toute intervention de

recherche sur de tels sites. Dans ce contexte, la protection et la mise en valeur des ressources qui se trouvent au fond de la rivière sont dépendantes de la volonté du gouvernement du Québec. L'Agence Parcs Canada propose plus loin des mesures de gestion pour les ressources culturelles qu'elle administre. Pour les ressources hors de son autorité, Parcs Canada ne peut que proposer des mesures de sensibilisation sur l'existence de ces ressources et sur l'importance de les protéger. Parcs Canada peut aussi proposer des ententes de collaboration au gouvernement du Québec pour le suivi de l'état des ressources archéologiques subaquatiques.

Le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* a été mis à jour afin d'établir l'état des ressources culturelles et les enjeux reliés à leur protection, ainsi :

- L'état des sites archéologiques subaquatiques est inconnu.
- L'épave du *Machault* a fait l'objet de recherches et de relevés complets. Une partie de la charpente du *Machault* et de la collection des objets archéologiques récupérés lors des fouilles subaquatiques est mise en valeur au centre d'interprétation de façon à illustrer les messages de commémoration. Les pièces sont dans un assez bon état. Le lieu dispose d'un plan d'entretien des artefacts. La présence de ressources culturelles à l'intérieur du centre d'interprétation, notamment les pièces de la charpente du *Machault*, nécessite un contrôle de l'atmosphère (température et humidité) en fonction de normes techniques de conservation. Dans certaines parties du bâtiment, les caractéristiques architecturales et les systèmes mécaniques actuellement en place ne permettent pas de maintenir ces conditions. De plus,

ces systèmes, mis en marche en 1982, sont considérés comme énergivores et difficiles à faire fonctionner.

- Quelques dizaines d'objets sont conservés dans les entrepôts du Centre de services du Québec et se trouvent en bon état.
- Le reste de la collection est conservé aux entrepôts de Parcs Canada à Ottawa : les objets de 228 plateaux se trouvent dans un bon état, ceux de deux plateaux, de 311 boîtes et les pièces de structure se trouvent dans un état de bon à passable. La collection archéologique nationale de Parcs Canada à Ottawa totalise 8 962 artefacts. De ce nombre, 5 822 ont été intégrés dans la base de données et constituent des entités précisément connues et inventoriées. Les 3 140 artefacts qui restent n'ont pas encore été inventoriés. Il reste donc beaucoup de travail d'inventaire et d'informatisation à faire pour sortir de l'anonymat des objets depuis longtemps récupérés du fond de la rivière Ristigouche, et pour assurer la pérennité de la collection. Les pièces de membrures récupérées du *Machault* posent présentement problème du fait que le mode de traitement utilisé à l'époque des fouilles comporte des effets négatifs potentiels, notamment sur la santé de ceux qui les manipulent et sur leur état de conservation en général. Leur entreposage pose également problème.

5.2 Les ressources naturelles et l'environnement

Le terrain possédé par Parcs Canada offre l'aspect d'un plateau relativement accidenté dont la pente s'incline progressivement en direction sud, jusqu'à un abrupt qui surplombe la bretelle littorale. L'altitude passe de vingt mètres au sommet du plateau à près de sept mètres au pied du talus. Une crête rocheuse rectiligne, qui culmine à trente-trois

mètres, recoupe perpendiculairement le plateau dans les parties nord-est et centre du site. À l'exception de la saillie rocheuse, le sol est composé de sable et de gravier reposant sur des couches d'argile, de limon et de sable.

L'ensemble du site est colonisé par une végétation à la fois arborescente, arbustive et herbacée tout dépendant du profil des pentes, des conditions de drainage et de la nature du sol. La forêt est généralement constituée de sapin baumier accompagné de bouleau blanc, d'érable rouge, d'épinette blanche et de peuplier faux-tremble.



Vue du site extérieur
Parcs Canada / Chantal Leblanc

La présence de ressources naturelles rares ou uniques n'est pas documentée au site. La superficie restreinte du milieu naturel et la nature des habitats présents ne permettent pas de croire que ce site abrite une ou plusieurs espèces en péril présentes dans la région. En ce qui concerne les ressources naturelles, un inventaire biophysique devrait être effectué. Cet inventaire déterminera si des espèces en péril ou des espèces menacées ou vulnérables doivent être protégées dans le lieu.

Dans le cadre de ses activités journalières, Parcs Canada doit opter pour des pratiques judicieuses sur le plan écologique. Les activités devront donc respecter le mandat que le gouvernement canadien s'est donné pour

les rendre plus écologiques. Ainsi, l'amélioration de la gérance environnementale exigera la mise en place d'actions concrètes. Toutes ces actions devront se faire en accordant la préséance à la notion d'intégrité commémorative donc à la protection et à la présentation des ressources culturelles.

5.3 L'actuelle expérience du visiteur

Les visiteurs peuvent profiter de services d'accueil et d'interprétation du début juin au début octobre. Ces services sont offerts dans les deux langues officielles. Des aménagements permettent aux personnes à mobilité réduite ou se déplaçant en fauteuil roulant d'accéder à différents services. En 2006, le prix d'entrée pour un adulte était de 3,95 \$.

Actuellement, les assises de l'expérience du visiteur sont : les expositions du centre d'interprétation, la présence de guides et d'animateurs en costumes d'époque postés dans le centre, un film sur la bataille navale, une activité d'animation présentant les étapes du chargement d'un canon, une visite guidée offerte aux groupes, un belvédère offrant une vue sur le site de l'affrontement naval ainsi qu'une aire de détente extérieure.

Au centre d'interprétation, le visiteur découvre les messages de commémoration en suivant un circuit de visite réparti en différents espaces :

- Dans le hall d'accueil se trouvent certains vestiges de l'épave du *Machault* tels le gouvernail, l'étrave et l'ancre. On y rappelle aussi les campagnes de fouilles subaquatiques qui ont eu cours. Un préposé à l'accueil informe le visiteur sur le déroulement de la visite et l'initie aux messages de commémoration.
- La première salle d'exposition présente le contexte de la guerre de Sept Ans entre la France et l'Angleterre et le cadre

nord-américain de ce conflit en relation avec l'épisode de la bataille de la Ristigouche. Une série de tableaux et de modules reconstituent ainsi la chronologie des événements qui précèdent l'envoi de la mission de secours.

- Les trois salles suivantes évoquent autant d'espaces intérieurs du *Machault*, faisant voile vers la Nouvelle-France. Tout en parcourant ces espaces du navire qui présentent des scènes d'ambiance, le visiteur a le loisir de se familiariser avec les aspects tactiques et logistiques de la mission de secours dépêchée par la France et de découvrir la variété des produits acheminés vers la Nouvelle-France. De nombreux artefacts récupérés lors des fouilles sont exposés dans ces salles.
- À la sortie de ces salles, le visiteur s'engage dans un corridor où des illustrations et des pièces d'armement évoquent la bataille.
- Dans la salle polyvalente, un film relate la succession des événements de la bataille. Un canon de 12 livres, récupéré du *Machault*, témoigne du combat.
- Un belvédère extérieur sur lequel sont disposées des cartes, permet au visiteur de situer l'affrontement dans son cadre naturel.



Accueil et information du lieu historique
Parcs Canada / Maryse Goudreau

À l'exception de l'ajout d'un programme d'animation costumée et d'une magnifique maquette du *Machault* construite à l'échelle selon les plans du navire, l'expérience du visiteur a peu évolué depuis l'ouverture du centre d'interprétation en 1985. Les expositions aménagées en 1985 sont en assez bon état, mais elles n'ont pas été renouvelées depuis leur installation et semblent un peu désuètes comparativement à la muséographie actuelle. Il serait nécessaire de revoir certains outils d'interprétation du centre dans un esprit de renouvellement de l'offre de services. Une attention particulière devrait être portée au film, aux aménagements du hall d'accueil et à certains éléments des salles d'expositions. Ainsi, dans les salles, certains panneaux d'interprétation sont décolorés, sur d'autres, des informations sont devenues illisibles, et certaines iconographies commencent à décoller de leur support.

Les besoins, les attentes et les intérêts des auditoires ciblés par le lieu, tant les visiteurs présents au lieu que les visiteurs virtuels, devront être pris en compte lors du développement de l'expérience du visiteur.

5.4 Les défis relatifs à la présentation des ressources culturelles et à la communication des messages de commémoration

Le concept de mise en valeur du plan directeur de 1984 définissait les grandes lignes de la mise en valeur, dont les fonctions des salles du centre d'interprétation et des aires extérieures, et les thèmes abordés dans les salles d'exposition ainsi que les moyens pour le faire. Ces grandes lignes sont encore en place aujourd'hui. La découverte des ressources, la communication de leur valeur historique et la transmission des messages s'effectuaient au moyen de l'expérience du visiteur décrite précédemment.



Démonstration du chargement d'un canon
Parcs Canada / Maryse Goudreau

Dans l'optique d'assurer l'intégrité commémorative, l'expérience du visiteur doit dorénavant lui permettre de connaître le message d'importance historique nationale et les messages contextuels définis. Quelques messages non liés au motif de désignation doivent aussi être présentés au public à titre de compléments d'information. La mise en valeur du lieu visera une présentation équilibrée de la bataille de la Ristigouche et des valeurs historiques associées aux ressources culturelles. La présentation de certains messages actuellement peu communiqués devra être développée dans le lieu administré, soit : la présence des Micmacs, alliés des Français à l'époque de la bataille, celle des Acadiens aussi alliés des Français, et le drame humain vécu par ces collectivités. La présentation de ces thèmes nécessitera une recherche sur ces sujets en relation avec l'épisode de la bataille. Les messages complémentaires

devront aussi être présentés au public. Les potentiels du site extérieur du lieu administré pourraient être exploités pour la commémoration de ces messages. Il faudra donc actualiser le concept de mise en valeur du lieu, paru il y a plus de vingt ans, de manière à pallier ces lacunes.

La possibilité d'obtenir une vue panoramique sur le théâtre du combat naval de 1760 est un critère majeur qui a déterminé l'achat du terrain par Parcs Canada et l'emplacement du centre d'accueil sur ce terrain. Depuis l'époque de la construction du centre, un abondant couvert végétal s'est installé entre le centre et la route longeant la rivière Ristigouche, sur la propriété de Parcs Canada. La présence de cette végétation limite maintenant grandement la vue vers le théâtre de l'affrontement naval, ce qui hypothèque le potentiel d'observation du contexte géographique historique et nuit à la présentation du lieu désigné et à la compréhension des messages de commémoration. Il faut donc établir des méthodes appropriées de gestion de cette végétation afin de dégager et de protéger la vue sur le lieu désigné.



*Vue sur le théâtre de l'engagement naval à partir du belvédère du centre d'interprétation
Parcs Canada / Maryse Goudreau*

Quoique plusieurs rapports partiels aient été rédigés à la suite des fouilles subaquatiques effectuées entre 1969 et 1972, il n'y a jamais eu un rapport complet sur l'ensemble des

fouilles archéologiques. La rédaction et la publication d'un tel rapport permettraient la diffusion des connaissances historiques acquises lors des fouilles et une compréhension plus globale de l'histoire du lieu.

Enfin, le site Internet du lieu, créé en 1999, devra être enrichi pour refléter l'ensemble des messages de commémoration. Des efforts en diffusion externe devront être faits pour assurer un meilleur rayonnement du lieu auprès des clientèles scolaires et de celles qui ne peuvent s'y rendre.

5.5 La fréquentation et l'utilisation du lieu

Depuis plusieurs années, la fréquentation affiche une tendance à la baisse. Ainsi, en 1995, la fréquentation totale du lieu se situait à 22 073 visiteurs dont 17 729 étaient des visiteurs hors groupe, 1 016 faisaient partie de groupes scolaires et 3 328 appartenaient à d'autres groupes organisés. En 2005, la fréquentation totale du lieu se situait à 14 304 visiteurs dont 9 825 étaient des visiteurs hors groupe, 534 faisaient partie de groupes scolaires et 3 945 appartenaient à d'autres groupes organisés. Globalement, la baisse de la fréquentation entre 1995 et 2005 fut donc de l'ordre de 4 à 5 % par année.

Les principaux facteurs ayant contribué à la baisse de la fréquentation sont les suivants : le peu de ressources financières consacrées à la promotion, la compétition accrue d'attraits touristiques régionaux, le caractère statique des expositions qui n'ont pas changé depuis plus de vingt ans, mais aussi les changements de comportements des touristes en visite dans cette partie du circuit de la Gaspésie. L'installation d'expositions temporaires dans la salle polyvalente pourrait participer à conserver l'intérêt des populations régionales pour le lieu.



Guide micmaque échangeant avec des visiteurs
Parcs Canada / Maryse Goudreau

En 2003, une étude sur le profil des visiteurs individuels⁵ a été menée auprès d'un échantillon représentatif des visiteurs venus dans le lieu administré par Parcs Canada. Voici quelques faits saillants des résultats de cette étude :

- Plus des deux tiers (67 %) des visiteurs proviennent du Québec, 14 % de la France et 14 % du reste du Canada. Ce sont des francophones dans une proportion de 88 %.
- Les visiteurs du lieu sont principalement des adultes sans enfant et représentent 72 % de la clientèle. La moyenne des groupes de visiteurs autonomes est de 2,6 personnes et celle des familles de 4,3 personnes.
- Près des deux tiers des visiteurs (65 %) ont plus de 35 ans.
- C'est dans une proportion de 89 % que les personnes visitent le lieu pour la première fois.
- La durée moyenne de leur visite est de 1 heure 20 minutes.
- Les visiteurs du lieu sont pour la plupart (92 %) des touristes⁶.
- Les touristes viennent au lieu historique dans le cadre d'un voyage d'une durée moyenne de 13 jours dont près de 4 sont passés dans la région.
- L'hôtel/motel et le camping sont principalement utilisés pour l'hébergement, respectivement par 39 % et 34 % de la clientèle.
- Pour 44 % des visiteurs, la visite du lieu représente une étape non prévue à leur voyage. Une bonne signalisation routière et une présence dans les brochures touristiques sont donc importantes.

5. RAINVILLE ALAIN. *Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche, Étude auprès des visiteurs 2003*, Parcs Canada Service du marketing et des affaires du programme, Mars 2004, 16 pages + Annexes.

6. Les touristes sont ceux qui ont passé au moins une nuit à l'extérieur du domicile. Les excursionnistes sont ceux qui font l'aller-retour de leur domicile dans la même journée.

- C'est par la route de la Gaspésie (Matane, Gaspé, Percé, Carleton) que 49 % des visiteurs arrivent au lieu historique national et 34 % viennent par la vallée de la Matapédia.
- Les intentions de visiter d'autres attraits de la région sont plus élevées du côté du Québec que de celui du Nouveau-Brunswick. Les attraits les plus populaires sont le parc national de Miguasha (36 %), le Musée acadien du Québec (32 %) et le Bioparc de la Gaspésie (30 %).
- Les sources d'information les plus utilisées sont les guides et brochures touristiques (37 %) et les panneaux routiers (23 %).
- De façon générale, les visiteurs sont très satisfaits de leur visite. On note que 99 % d'entre eux recommanderaient la visite du lieu à un parent ou à un ami.
- La majorité des visiteurs sont satisfaits des services et des activités offerts. Le film représente l'élément qui satisfait le moins.
- La qualité du personnel et de son travail affiche des pourcentages de satisfaction qui varient entre 96 % et 98 %.
- Les visiteurs semblent avoir bien retenu certains messages historiques. Ils sont 80 % à avoir obtenu une réponse correcte à au moins quatre énoncés sur six et 14 % à avoir obtenu la note parfaite de six sur six.
- Les éléments les plus appréciés réfèrent principalement aux artefacts (34 %) et aux communications d'interprétation (23 %).
- Lorsque interrogés sur les améliorations à apporter, 37 % des visiteurs ne voient aucune amélioration à apporter, 16 % mentionnent le film, 13 % les équipements ou installations (principalement le manque d'éclairage), 11 % demandent une visite

guidée et un autre 11 % plus d'animation (personnel en costumes d'époque, activités, etc.).

Dans l'avenir, le lieu gardera à jour ses connaissances sur les clientèles. Il cherchera à accroître son pouvoir attractif auprès des clientèles excursionnistes, touristiques et scolaires afin de faire reprendre une courbe ascendante à la fréquentation. Il cherchera aussi à maintenir le niveau de satisfaction des visiteurs.

5.6 Le cadre touristique régional

Le lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche est situé à Pointe-à-la-Croix et fait partie de la région touristique de la Gaspésie. Il constitue un des attraits touristiques de la sous région touristique de la Baie-des-Chaleurs. Il peut miser sur les clientèles touristiques de passage qui font le tour de la Gaspésie, qui visitent le parc national du Canada Forillon ou le parc national de Miguasha, ou encore qui se rendent en Gaspésie en empruntant la vallée de la Matapédia. À cause de sa proximité avec la ville de Campbellton au Nouveau-Brunswick, il peut aussi miser sur des clientèles touristiques provenant de cette province ou y allant. Il se situe ainsi à la rencontre de circuits touristiques importants.

La Gaspésie est bordée au nord par l'estuaire du Saint-Laurent, au sud par la baie des Chaleurs et à l'est par le golfe du Saint-Laurent. Elle offre des paysages de mer, de montagnes, de forêts, de falaises et de villages côtiers dispersés. C'est une destination touristique reconnue et recherchée au Québec. Renommée de longue date pour la beauté de ses imposants paysages naturels, elle attire aussi de nombreux visiteurs internationaux. Elle recèle une multitude de cours d'eau, de nombreux parcs et réserves, des pourvoiries et des zecs. C'est un paradis pour la chasse à l'original et la pêche au saumon.

En faire le tour, longer ses falaises escarpées plongeant dans les flots bleus, pénétrer dans ses terres et gravir ses montagnes, c'est aussi découvrir des habitants hospitaliers, des parcs naturels renommés et des sites historiques.

La baie des Chaleurs compte maintenant parmi les membres du club des plus belles baies du monde. Le parc national de Miguasha, qui se trouve du côté québécois de la baie des Chaleurs, est un site paléontologique extraordinaire le long du rivage. Il jouit d'une réputation internationale et fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le lieu historique national du Canada du Banc-de-Pêche-de-Paspébiac, aussi situé du côté québécois de la baie des Chaleurs, fait partie de la grande famille des lieux historiques nationaux du Canada. Il présente les activités traditionnelles régionales de pêche à la morue.

Les interventions de mise en valeur au lieu historique ont contribué à diversifier l'offre touristique régionale. Le lieu contribue à attirer et retenir les visiteurs dans la région grâce au créneau historique particulier qu'il occupe

dans le domaine historique et patrimonial. Il bénéficie à cet égard d'un positionnement historique unique et de l'image de marque rattachée au réseau des lieux historiques nationaux. La présence du centre d'interprétation et des expositions qu'il abrite ainsi que l'utilisation publique de ses installations contribuent à la valeur historique et patrimoniale de ce coin de la baie des Chaleurs. Il offre ainsi un complément historique et patrimonial aux attraits et services régionaux.

Le lieu est présenté dans des guides touristiques, dont celui de l'Association touristique régionale de la Gaspésie et celui des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux de Parcs Canada au Québec, et dans d'autres publications spécialisées permettant ainsi de rejoindre différentes clientèles. Des brochures présentant le lieu et son offre de services, sont distribuées à différents endroits et lors d'événements médiatiques. Le lieu historique national s'intègre donc à l'industrie touristique régionale par les services qu'il offre et par de la publicité et de la promotion conjointe ainsi que par la participation à des forfaits de visite.

6. Les objectifs adoptés

L'Agence Parcs Canada doit protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Elle doit aussi en favoriser la connaissance, l'appréciation et la jouissance chez le public, de telle manière qu'ils soient légués intacts aux générations à venir. Afin de concrétiser ce mandat, Parcs Canada a adopté les objectifs stratégiques suivants qui orienteront ses activités au cours des cinq prochaines années :

- améliorer le réseau des lieux historiques nationaux, compléter de manière substantielle le réseau des parcs nationaux et accomplir de solides progrès à l'égard du réseau des aires marines nationales de conservation;
- maintenir ou améliorer l'état de l'intégrité commémorative ou écologique de chacun des lieux historiques nationaux et des parcs nationaux;
- susciter davantage de sensibilisation à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation, et en favoriser la compréhension, l'appréciation et le sentiment commun d'appartenance;
- élaborer une stratégie financière à long terme marquée par la stabilité, pour protéger les biens historiques et contemporains.

En matière de protection des ressources culturelles, des objectifs spécifiques ont été fixés pour le lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche. L'Agence Parcs Canada s'appliquera à atteindre ces objectifs dans la mesure où ils concernent les ressources

culturelles administrées par elle. Comme cela a été souligné dans les pages précédentes, de nombreuses ressources culturelles n'appartiennent pas à Parcs Canada et sont donc hors de son autorité administrative. En tant qu'organisme voué à la protection des ressources culturelles, Parcs Canada invite le gouvernement du Québec à porter un vif intérêt à la protection des ressources sous son autorité soit le lieu désigné et les ressources culturelles enfouies au fond de la rivière Ristigouche. Les objectifs établis pour le lieu historique sont les suivants :

- sensibiliser les intervenants du milieu à l'importance de conserver les valeurs reliées aux paysages, au lieu désigné et aux ressources culturelles subaquatiques;
- respecter les ressources et les valeurs historiques qui s'y rattachent;
- fonder les décisions de gestion sur l'application de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*;
- s'assurer que les ressources et les valeurs historiques qui leur sont associées ne soient pas perdues, endommagées ou menacées par des processus naturels comme l'érosion et la détérioration, ou par les activités humaines.

En matière de présentation des ressources culturelles, des valeurs historiques qui s'y rattachent et des messages d'importance historique nationale, les objectifs spécifiques fixés pour le lieu historique sont les suivants :

- communiquer les valeurs historiques des ressources culturelles aux visiteurs et aux intervenants;



Soldat français en patrouille dans la salle du contexte historique
Parcs Canada / Maryse Goudreau

- faire comprendre au public le message d'importance historique nationale ainsi que les messages contextuels, et à titre de supplément d'information, les messages complémentaires;
- fonder les décisions de gestion sur l'application de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

En matière de qualité d'expérience du visiteur, les objectifs spécifiques à atteindre au lieu historique sont les suivants :

- offrir aux différentes clientèles une expérience du visiteur sécuritaire, significative, enrichissante et mémorable, correspondant à leurs besoins et à leurs intérêts spécifiques;
- impliquer la communauté régionale, dont la communauté micmaque, pour offrir des services aux visiteurs;
- optimiser la fréquentation en préservant l'intégrité commémorative du lieu et la qualité de l'expérience du visiteur.

En matière de collaboration avec les intervenants régionaux, les objectifs spécifiques à atteindre au lieu historique sont les suivants :

- mettre en œuvre la stratégie de communication extérieure *Engager les Canadiens*, qui consiste à informer, à influencer et à impliquer le public et les partenaires canadiens dans l'accomplissement du mandat de l'Agence Parcs Canada;
- collaborer avec l'industrie touristique régionale et avec le réseau national de Parcs Canada pour augmenter la notoriété du lieu;
- se positionner au sein de l'industrie touristique régionale parmi les chefs de file en matière de protection du patrimoine culturel et de diffusion *in situ* de connaissances historiques;
- participer, en tant que lieu historique national, à l'essor de la vie socioculturelle locale et régionale, et à la valorisation du patrimoine culturel local, régional et national.

7. Un regard vers l'avenir : le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche vers 2022

Les paragraphes suivants expriment, sur un horizon de quinze ans, la vision qu'entretient l'Agence Parcs Canada à l'égard du devenir du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche. Les objectifs proposés dans la section précédente orientent cette vision, dont la mise en place sera facilitée par les mesures de gestion mentionnées au chapitre huit. S'appuyant sur les lois et politiques en vigueur à Parcs Canada, cette vision se préoccupe au premier chef d'assurer l'intégrité commémorative du lieu.

- Le lieu administré permet de conserver et de mettre en valeur une partie de la collection archéologique récupérée lors des fouilles sur l'épave du *Machault* de façon à appuyer les messages de commémoration. Il est apprécié à titre de joyau historique au sein du milieu gaspésien. C'est un endroit de commémoration, de découverte et d'apprentissage qui met en lumière les différents aspects de la dernière bataille navale entre la France et l'Angleterre pour la possession du territoire nord-américain. Le public connaît et appuie les valeurs de conservation mises de l'avant par Parcs Canada.
- Le gouvernement du Québec est invité à préserver les ressources culturelles sous sa responsabilité soit le lieu désigné, les vestiges archéologiques subaquatiques de bateaux ayant participé à la bataille et ceux de leurs cargaisons. Parcs Canada lui a proposé des ententes de collaboration.
- Le lieu administré offre une expérience du visiteur enrichissante et mémorable. La disponibilité de guides-interprètes et d'animateurs costumés, des outils de communication améliorés, la présence de vestiges et d'artefacts authentiques provenant du *Machault*, des activités complémentaires et la mise en place d'un circuit extérieur d'interprétation permettent de comprendre le contexte historique et les détails de l'affrontement. Les moyens d'interprétation répondent aux attentes, aux besoins et aux intérêts des visiteurs. L'implication de la communauté contribue à bonifier l'offre d'activités et de services.
- Le lieu administré jouit d'une fréquentation optimale et d'un rayonnement enviable auprès des clientèles qui ne peuvent s'y rendre. Il est reconnu comme un chef de file en matière de protection du patrimoine et de diffusion *in situ* de connaissances historiques. Dans la région de la Gaspésie, il est bien positionné au sein de l'industrie touristique régionale et œuvre en collaboration avec les partenaires régionaux.

8. La mise en œuvre

Approuvé en 1984, un premier plan directeur définissait le concept de mise en valeur du lieu administré par Parcs Canada. Ce concept comprenait trois volets distincts :

- la construction d'un centre d'accueil et d'interprétation offrant une vue panoramique sur le théâtre du combat naval de 1760 et comprenant divers espaces liés aux services au public, à l'administration, à la sécurité et à l'entretien;
- à l'intérieur du centre, l'aménagement d'espaces d'expositions permettant de comprendre les événements de 1760 par la mise en valeur de vestiges et d'objets archéologiques provenant de l'épave du *Machault*;
- l'aménagement du lieu extérieur comprenant un accès à partir de la route 132, un stationnement, un chemin menant au centre d'interprétation, une aire de détente extérieure et la mise en place d'un sentier d'interprétation extérieur.

Le plan directeur de 1984 décrivait aussi les grandes lignes du concept d'interprétation dont l'objectif était de présenter la conjoncture politico-militaire entourant la mission de secours, de familiariser le visiteur avec les aspects logistiques et tactiques de la mission de secours dépêchée par la France, de faire connaître la vie à bord du navire et de faire découvrir sa cargaison. En 1985, on ouvrait au public le centre d'interprétation. Les interventions listées au plan directeur de 1984 ont toutes été mises en place à l'exception de l'aménagement du sentier d'interprétation extérieur.

Dans l'actuel plan directeur, les efforts de mise en valeur seront concentrés sur la protection et la présentation des ressources

culturelles ainsi que sur l'amélioration de l'expérience du visiteur dans le lieu historique. On cherchera à mieux présenter certains messages peu développés dans les expositions actuelles. On recherchera aussi une présentation équilibrée du contexte historique de la bataille de la Ristigouche et des valeurs historiques associées aux ressources culturelles. Les biens contemporains seront bien entretenus et les systèmes participant à la protection des objets archéologiques feront l'objet d'une attention particulière. Le concept de mise en valeur du lieu sera revu afin de s'assurer de sa mise à jour en fonction de la présentation des ressources culturelles et des messages de commémoration grâce à des moyens technologiques contemporains. Cette mise à jour favorisera une rencontre enrichie entre le visiteur et les ressources culturelles authentiques du lieu, permettant de mieux comprendre le motif de désignation et de bien saisir le lien qui unit les ressources et la signification historique du lieu. Le concept continuera de tenir compte des besoins d'éducation, d'échanges, de convivialité, d'expérience sociale, de récréation et de détente des visiteurs. Les guides-interprètes et les animateurs en costumes d'époque joueront un rôle accru dans l'acte de communication. La mise en place du concept s'effectuera progressivement en fonction des possibilités offertes par le contexte budgétaire.

L'intégrité commémorative des ressources culturelles sera essentiellement assurée par la mise en application de mesures de gestion portant sur la protection et la présentation de ces ressources, et sur la communication des messages définis. La mise en œuvre de ces mesures contribuera à renforcer le caractère historique et patrimonial du lieu. Les mesures de gestion retenues touchent aussi

la qualité de l'expérience du visiteur et la collaboration essentielle avec le gouvernement du Québec et les intervenants régionaux. La mise en œuvre de ces mesures de gestion permettra, sur un horizon d'une quinzaine d'années, de mettre en place la vision d'avenir définie pour le lieu.

8.1 Les mesures de gestion relatives à la protection des ressources

Parcs Canada mettra en place les mesures de gestion suivantes pour la protection des ressources.

- Terminer la rédaction de l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu et le faire approuver. Si le contenu diffère significativement de l'ébauche qui a servi de base pour la rédaction du plan directeur, revoir la rédaction et l'approbation du plan directeur avant le délai normal de révision de cinq ans.
- Souligner au gouvernement du Québec l'importance des ressources culturelles sous son autorité, soit le lieu désigné et les vestiges archéologiques subaquatiques. À la suite de l'établissement d'ententes avec le gouvernement du Québec, collaborer avec celui-ci pour la protection de ces ressources, dans la mesure de nos possibilités et moyens.
- Assurer un suivi de l'état des ressources culturelles administrées par Parcs Canada :
 - poursuivre le travail d'inventaire et d'informatisation de la collection archéologique détenu à la réserve nationale à Ottawa;
 - améliorer l'efficacité des systèmes de contrôle de la température et de l'humidité qui participent à la protection des objets archéologiques du centre d'interprétation.
- Réaliser un plan de prévention et d'intervention en cas de sinistre afin de diminuer les risques relatifs aux biens culturels mobiliers et afin d'établir des procédures appropriées lors de situations d'urgence au centre d'interprétation.
- Dégager des vues vers le site de la bataille navale à partir du belvédère du centre et de certains autres endroits du lieu administré⁷ :
 - déterminer les points de vue à dégager et suggérer les moyens pour le faire;
 - définir les modes de gestion appropriés des surfaces en végétation afin de conserver les vues sur l'emplacement de l'engagement naval et de limiter les coûts de leur entretien.
- Mettre à jour l'inventaire biophysique complet du site et prendre les mesures de protection requises si des espèces en péril sont découvertes au lieu administré.
- Assurer un leadership en matière de gestion environnementale, de développement durable et d'évaluation environnementale pour tout projet au lieu historique et dans ses environs immédiats tout en s'assurant de la préséance de la protection des ressources culturelles.

7. Cette mesure pourrait être mise en place à la suite de la rédaction d'un plan de valorisation du paysage pour le lieu par un architecte du paysage.

8.2 Les mesures de gestion relatives à la présentation des ressources culturelles et à la communication des messages

Les communications en matière d'éducation constituent un des trois aspects de la stratégie de communication extérieure *Engager les Canadiens*. Afin de renforcer l'application de cette stratégie au lieu, Parcs Canada mettra en place les mesures de gestion suivantes pour la présentation des ressources culturelles, de leurs valeurs historiques et des messages de commémoration.

- Améliorer les connaissances historiques sur le lieu et ses ressources :
 - documenter la présentation de la participation des Acadiens et des Micmacs à la bataille et le drame humain vécu par ces communautés;
 - produire et publier un rapport synthèse complet sur les fouilles archéologiques subaquatiques effectuées au lieu désigné entre 1969 et 1972;
 - utiliser les connaissances acquises pour mettre en contexte la présentation des ressources et des messages s'y rapportant.
- Mettre à jour le concept de mise en valeur, à titre indicatif et sans s'y limiter, ce concept intégrera les éléments suivants :
 - développer la présentation du rôle et de la participation des Acadiens et des Micmacs à la bataille ainsi que celle de leurs conditions de vie en relation avec la guerre de la Conquête;
 - remplacer le film présentant la bataille par un moyen d'interprétation moderne et adéquat dont le contenu serait revu en fonction des ressources et des messages de commémoration à faire connaître au public;
 - recapitaliser certaines parties des expositions du centre d'interprétation de manière à remplacer les outils d'interprétation dégradés ou désuets;
 - enrichir la présentation d'objets archéologiques au centre d'interprétation;
 - mettre en place un circuit d'interprétation extérieur, choisir un contenu pertinent pour les panneaux, produire et installer ces panneaux;
 - animer le lieu grâce à la présence de personnages en costumes d'époque;
 - renforcer l'utilisation à des fins didactiques de l'iconographie ancienne;
 - illustrer le déroulement de la bataille sur la rivière Ristigouche;
 - présenter les messages complémentaires associés au lieu dont la participation du *Marquis de Malauze* à la bataille.
- Développer la diffusion externe afin de sensibiliser les clientèles à l'existence et aux valeurs du lieu historique, à titre indicatif et sans s'y limiter :
 - mettre à jour le site Internet du lieu administré par Parcs Canada afin qu'il présente les ressources culturelles et reflète l'ensemble des messages de commémoration incluant les messages complémentaires;
 - développer le programme éducatif en accord avec le nouveau programme de formation de l'école québécoise et le faire connaître aux professeurs et aux élèves concernés.
- Recourir au programme d'évaluation des communications à caractère patrimonial en vue de tester les éléments (actuels ou nouveaux) d'interprétation et de diffusion externe auprès de clientèles cibles.
- Se fixer des objectifs de sensibilisation et mesurer régulièrement la connaissance des messages d'importance historique nationale par les clientèles.

8.3 Les mesures de gestion relatives à l'expérience du visiteur

Parcs Canada mettra en place les mesures de gestion suivantes pour l'amélioration de l'expérience du visiteur.

- Développer un programme de formation à l'intention des guides sur la matière à communiquer et sur les techniques d'animation et de communication.
- Entretenir le centre d'interprétation et les différents équipements d'exposition de façon à ce qu'ils demeurent attrayants et en bon état.
- Gérer le boisé du terrain de Parcs Canada de façon à ce qu'il puisse évoluer de la manière la plus naturelle possible, mais sans altérer les vues sur le site de l'affrontement naval et de façon à ce qu'il demeure sécuritaire pour les visiteurs tenant compte de son utilisation comme espace de détente. Y intégrer le sentier d'interprétation qui pourrait s'approcher de la rivière.
- Faire de la recherche pour mieux comprendre les attentes et les besoins des visiteurs.
- Assurer le renouvellement de l'offre de services afin de maintenir l'intérêt des différentes clientèles et de répondre à leurs besoins et attentes, notamment en installant des expositions temporaires au lieu (salle polyvalente).
- Assurer la sécurité des visiteurs lors de leur visite des différentes composantes intérieures ou extérieures du lieu.
- S'assurer que la signalisation routière indiquant la localisation du lieu historique est adéquate sur les principaux axes de circulation.

- Cibler des marchés plus précis et des clientèles mieux connues en vue d'améliorer significativement le positionnement du lieu : écoliers du réseau scolaire de la Gaspésie selon les programmes éducatifs pertinents, touristes et groupes touristiques organisés en voyage en Gaspésie et dans la Baie-des-Chaleurs, population québécoise des régions urbaines.
- Mesurer régulièrement les indicateurs de rendement liés à la satisfaction et à l'expérience du visiteur.
- Maintenir la mesure et la documentation de la fréquentation du lieu historique national.

8.4 Les mesures de gestion relatives à la collaboration avec les intervenants régionaux

Les communications liées à l'Agence et celles sur les programmes et services constituent deux des trois aspects de la stratégie de communication extérieure *Engager les Canadiens*. La mise en application de cette stratégie constitue une action prioritaire. Dans l'esprit de cette stratégie, Parcs Canada mettra en place les mesures de gestion suivantes afin de poursuivre sa collaboration avec les intervenants régionaux.

- Informer, influencer et impliquer les partenaires et le grand public en matière de conservation des ressources culturelles, et dans l'atteinte de l'intégrité commémorative au lieu historique.
- Développer des activités au lieu historique avec l'aide de partenaires du milieu.
- Développer et mettre de l'avant une stratégie marketing intégrée à la stratégie régionale (Québec et Nouveau-Brunswick) dans le but d'échanger des

clientèles et de favoriser une plus grande fréquentation du lieu historique national par les clientèles touristiques et scolaires.

- Développer le sentiment d'appartenance et l'appropriation du lieu par les gens du milieu, plus particulièrement en s'intégrant aux projets de développement touristique régionaux qui correspondent à la mission de Parcs Canada.
- Participer au développement de nouveaux circuits touristiques régionaux en créant des liens avec d'autres lieux historiques nationaux du Canada, notamment celui du Phare-de-Pointe-au-Père et celui du Banc-de-Pêche-de-Paspébiac, et avec d'autres sites ou musées à caractère historique, patrimonial ou naturel, notamment le parc de Miguasha et la réserve de Listuguj, qui détient les vestiges du *Marquis de Malauze*.

9. En conclusion : les priorités de mise en œuvre

Ce plan directeur établit des balises et des paramètres de gestion fondés sur la mission de Parcs Canada, en vue d'assurer la protection et la mise en valeur du lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche. L'Agence Parcs Canada peut agir directement sur les ressources culturelles qu'elle détient et, en tant qu'organisme voué à la conservation, elle s'engage à donner l'exemple en ce qui concerne les ressources culturelles sous sa responsabilité. La reconnaissance de l'importance patrimoniale et des valeurs culturelles des ressources appartenant au gouvernement du Québec s'avère une condition essentielle pour leur conservation et leur mise en valeur.

Les mesures de gestion les plus importantes décrites dans ce plan directeur ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche. Ces mesures, combinées à d'autres, permettront aussi d'améliorer la qualité de l'expérience du visiteur et d'intensifier les collaborations avec les intervenants du milieu. La mise en œuvre des mesures de gestion retenues requerra des ressources financières substantielles. Comme le lieu ne dispose pas présentement du budget d'investissement requis, la plupart des mesures établies ne pourront être réalisées à court terme. Il faudra vraisemblablement compter plusieurs années avant que le lieu puisse bénéficier des crédits nécessaires. En même temps qu'elle se penchera sur la problématique du financement des initiatives proposées, Parcs Canada recherchera l'appui de partenaires et de collaborateurs partageant ses valeurs et sa vision à l'égard du devenir du lieu.

Au cours des cinq prochaines années, l'unité de gestion de la Gaspésie, responsable de l'administration du lieu, cherchera à mettre en œuvre, à partir de ses propres budgets ou encore au moyen de partenariats, quelques mesures prioritaires rattachées à l'objectif d'assurer l'intégrité commémorative du lieu. Ces mesures sont les suivantes :

- Terminer la rédaction de l'énoncé d'intégrité commémorative.
- Accomplir les interventions de sensibilisation et de collaboration avec le gouvernement du Québec.
- Améliorer les connaissances historiques sur le lieu et ses ressources en produisant et publiant un rapport synthèse complet sur les fouilles archéologiques subaquatiques effectuées entre 1969 et 1972.
- Poursuivre le travail d'inventaire et d'informatisation de la collection archéologique détenue à Ottawa.
- Dégager des vues vers le site de la bataille navale à partir du lieu administré.
- Mettre à jour le concept de mise en valeur et revoir certains outils de communication, notamment le film.
- Développer le programme éducatif.
- Évaluer l'efficacité de la transmission des messages.
- Dans l'esprit de la stratégie de communications extérieures *Engager les Canadiens*, poursuivre et améliorer la collaboration avec les intervenants régionaux.

Après les cinq premières années d'entrée en vigueur du plan, la décision de prolonger la durée de vie du plan directeur pour une ou des périodes de cinq ans supplémentaires, sans révision de son contenu, pourrait être prise. Ainsi, lorsque les mesures de gestion déterminées pour les cinq premières années auront été réalisées, les mesures de gestion restantes, listées au chapitre huit, dont la mise en œuvre déborde sur un horizon de quinze ans, pourront être progressivement réalisées en fonction des possibilités financières, des circonstances futures et des opportunités qui se présenteront.

Ce plan directeur a été élaboré en tenant compte des opinions exprimées par certains intervenants lors d'une séance d'information tenue à Pointe-à-la-Croix en octobre 2006. Ces derniers ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue lors du processus de planification. La rédaction finale du plan directeur ne marque pas la fin des consultations publiques, mais plutôt l'instauration d'un dialogue suivi avec la collectivité, les groupes d'intérêts, les entreprises, les ministères et les organismes gouvernementaux. C'est au directeur de l'unité de gestion de la Gaspésie

qu'il incombe d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan directeur et de rendre compte au public du travail accompli. En fonction de l'intérêt manifesté par le public, Parcs Canada déterminera l'ampleur et la forme que prendra le rapport sur les résultats accomplis. Le plan d'affaires de l'unité de gestion énoncera la stratégie de mise en œuvre des mesures de gestion et déterminera l'affectation des ressources en conformité avec les priorités établies dans ce plan directeur. Le rapport annuel sur le plan d'affaires évaluera les progrès accomplis dans cette mise en œuvre. Le rapport national sur l'état des aires patrimoniales protégées donnera une vue d'ensemble de l'état du réseau et des résultats de la planification de gestion pour le lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche.

La Loi sur l'Agence Parcs Canada de 1998 exige que les plans directeurs soient examinés tous les cinq ans et que les propositions de changement soient soumises au Parlement. Un examen quinquennal du plan directeur, mené à l'interne, déterminera si ce plan demeure convenable ou s'il faudra associer le public à un nouvel examen quinquennal approfondi.

10. Sommaire de l'évaluation environnementale

L'examen du plan directeur du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche a été réalisé en conformité avec la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (1999). La mise en œuvre des mesures de gestion du plan directeur favorise l'intégrité commémorative du lieu et la protection de ses ressources culturelles. Le tout est en accord avec l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu.

L'évaluation environnementale stratégique a été réalisée à partir de la version préliminaire du plan directeur afin de pouvoir incorporer les mesures d'atténuation proposées avant que ne soit prise une décision finale quant aux mesures de gestion. Ceci a permis d'ajuster le plan préliminaire en conséquence. L'analyse démontre qu'il y a peu de sources de stress et que la majorité de celles-ci ont un impact faible ou nul. Les effets potentiels négatifs peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens dont on a prouvé l'efficacité dans le passé.

Des évaluations environnementales plus approfondies des projets devront être faites à une étape ultérieure de la planification, alors que suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus. Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, les mesures de gestion retenues pour ce site sont acceptables. Dans l'ensemble, les mesures stratégiques qui y sont présentées appuient le mandat et les politiques de gestion de Parcs Canada. Cet exercice conclut que le plan directeur de la Bataille-de-la-Ristigouche permet une amélioration de l'intégrité commémorative.

Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence

BEATTIE Judith, Bernard POTHIER . *La bataille de la Ristigouche 1760*, Études en archéologie, architecture et histoire, Patrimoine canadien, Parcs Canada, Ottawa, 1996, 48 pages.

PARCS CANADA. *Ébauche d'énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche*, septembre 2006, 13 pages + annexes.

PARCS CANADA. *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, décembre 2000, 127 pages.

PARCS CANADA. *La Bataille-de-la-Ristigouche, Parc historique national, Plan directeur*, mars 1984, 27 pages.

PARCS CANADA, Marketing et affaires du programme. *Rapports statistiques de 1995 à 2005*.

PARCS CANADA, Région du Québec. *Lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche, Concept d'interprétation*, mars 1981, 124 pages.

PATRIMOINE CANADIEN, PARCS CANADA. *Rapport sur l'état des parcs de 1997, 1998*, 211 pages.

PATRIMOINE CANADIEN. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1994, 127 pages.

PROULX Gilles. *Combattre à Ristigouche. Hommes et navires de 1760 dans la baie des Chaleurs*, Hull, Parcs Canada, 1999, 151 pages.

RAINVILLE Alain. *Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche, Étude auprès des visiteurs 2003*, Parcs Canada, Service du marketing et des affaires du programme, mars 2004, 16 pages + annexes.

Liste des collaborateurs

Le comité de planification était constitué des membres suivants :

- Michel Barry, chargé de projet en interprétation, Centre de services du Québec, Parcs Canada.
- Luc Bérard, architecte du paysage, gestionnaire de programmes, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- Marc-André Bernier, archéologue, Centre de services de l'Ontario, Parcs Canada.
- Jean-François Caron, historien, Centre de services du Québec, Parcs Canada.
- Solange Dion, conseillère en recherche et planification marketing, Centre de services du Québec, Parcs Canada.
- Stéphane Marchand, directeur, Unité de gestion de la Gaspésie, Parcs Canada.
- Chantal Leblanc, régisseuse intérimaire, lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche.
- Diane Le Brun, superviseuse, gestion des collections, Centre de services du Québec, Parcs Canada.
- Jacques Major, conseiller en communication, Centre de services du Québec, Parcs Canada.
- Renald Rodrigue, planificateur, lieux historiques nationaux, Centre de services du Québec, Parcs Canada.
- Marie-Hélène Vallée, historienne, Centre de services du Québec, Parcs Canada.

Le support technique a été assuré par :

- Claire Beaudoin, adjointe administrative, Centre de services du Québec, Parcs Canada.
- Anne Desgagné, infographiste, Centre de services du Québec, Parcs Canada.
- Christiane Hébert, designer-graphiste, Centre de services du Québec, Parcs Canada.

L'évaluation environnementale a été rédigée par :

- Michel Carrier, conseiller principal, évaluation et gérance environnementales, Centre de services du Québec, Parcs Canada.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2007
N° de cat. : R64-105/47-2006F
ISBN : 0-662-72738-X
This publication is also available in English.